

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey, le 27 juin 2019

## MUNICIPALITÉ EN BREF

Mesdames et Messieurs,

### **Les habitants, les clients et les visiteurs de la ville pourront voyager gratuitement avec les VMCV pendant la Fête des Vignerons**

La Municipalité de Vevey a décidé de cofinancer la gratuité des lignes de bus 201, 202, 211, 212, 213 et 216 des transports publics VMCV, à partir du 16 juillet et jusqu'au 11 août prochains. Les bus seront gratuits tous les jours durant cette période dès 16h et jusqu'à la fin du service.

Cette offre sera étendue lors des représentations programmées la journée, soit 3h avant le début des spectacles. Dès lors, pour un spectacle ayant lieu à 11h, les six lignes seront gratuites dès 8h jusqu'à la fin de l'exploitation. Pour inciter les citoyens à prendre les transports publics, les lignes des VMCV seront également renforcées avant et après les spectacles.

Les informations concernant le plan de mobilité des VMCV sont disponibles sur <https://www.vmcv.ch/N2970/fete-des-vignerons.html>

### **Pendant la Fête, les tarifs du parking du Panorama seront majorés dès la 4<sup>ème</sup> heure de stationnement**

Pour éviter le phénomène des « voitures ventouses » et garantir des places de stationnement aux clients des commerces de Vevey, la Municipalité a décidé de modifier la tarification du parking du Panorama dès la 4<sup>ème</sup> heure de stationnement, à partir du 13 juillet et jusqu'au 12 août prochains.

A titre d'exemple, 3 heures de stationnement coûtent 6 francs, quatre heures seront facturées 10 francs et 8 heures 55 francs. Détails sur <http://www.securite-riviera.ch/N3378/parking-du-panorama/>

Cette mesure doit permettre de garantir des places de stationnement libres pour la clientèle des commerces et inciter le stationnement des visiteurs de la Fête dans les parkings prévus en périphérie.

## Conseils pour faire face à la canicule

La Ville de Vevey a déclenché sa veille sanitaire en cas de canicule le 1<sup>er</sup> juin dernier. Cette période se terminera le 31 août. La Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration – gérances (DASLIge) a envoyé un courrier à l'ensemble des habitants de 75 ans et plus pour les informer de la procédure en vigueur si le plan canicule venait à être déclenché par le Canton de Vaud. Cela étant le cas depuis lundi 24 juin dernier, il est utile de rappeler les règles à observer :

- Se protéger de la chaleur en restant chez soi et en évitant les activités physiques aux heures les plus chaudes
- S'hydrater suffisamment en buvant très régulièrement, sans attendre d'avoir soif
- Appeler le médecin traitant ou la centrale des médecins de garde en cas de malaise (0848 133 133) ou le 144 en cas de danger vital.

## Réflexion en cours sur l'accès au lac aux « Bains Payes »

Jeudi 19 juin dernier, en milieu d'après-midi, le plongeur des « Bains Payes » (centre nautique et balnéaire) a cédé sous le poids d'un jeune homme. L'incident n'a heureusement pas fait de blessé et selon des témoins sur place, plusieurs adolescents se trouvaient à de multiples reprises ensemble sur cette structure conçue pour n'accueillir qu'un seul plongeur. Sur demande des services de la Ville, une société spécialisée s'est immédiatement rendue sur place afin de sécuriser le périmètre et pour repêcher le plongeur, qui se trouvait à 2 mètres de profondeur.

Consécutivement à cet incident, la Ville de Vevey a décidé de mener une réflexion sur la meilleure façon de garantir l'accessibilité au lac à cet endroit situé en dehors de zones sécurisées (piscines notamment).

- 
-